

Bulletin municipal de liaison du mois de janvier 2022

Un paysage façonné par la main de l'homme.

Qui n'est jamais resté émerveillé devant les images qu'offrent le paysage de Caramany et plus largement l'ensemble du Fenouillèdes ?

Cette multitude de murs en pierres sèches perpendiculaires aux coteaux contribue au dessin des paysages complexes où se mêlent garrigue, maquis, vignes, jardins et reliefs caillouteux. Ces terrasses construites à la main, pierre par pierre, constituent un élément de mémoire émouvant du patrimoine humain et agricole de notre territoire.

Cette architecture typique du quart sud-est de la France et plus particulièrement des zones montagneuses méditerranéennes était un élément essentiel de survie des habitants. Elle a servi depuis l'antiquité à soutenir des terres, à combattre l'érosion, et surtout à gagner mètre par mètre de petites banquettes horizontales cultivables nommées sur la côte Vermeille « Feixes ». Ces aménagements à flan de pentes, soutenus par des murs sans mortier, de schiste, calcaire, et granit, permettaient de palier à un manque de terrains plats cultivables et d'être exposés à un ensoleillement favorable aux cultures.

Dans la première moitié du XIXème siècle Caramany a compté jusqu'à 577 habitants. Ces populations isolées devaient se nourrir de façon autonome. A cette période la surface des terres cultivées était égale à celle de la vigne. La production ingrate de ces terrasses était en grande partie consacrée à des plantations de céréales : blé, seigle ou méteil (mélange, dans le même champ, de seigle et de froment) moulus dans les moulins à eau du village. Des cultures de légumineuses peu exigeantes en arrosage devaient également s'y trouver. (#)

L'entretien, la réfection des murets, la mécanisation impossible de ces carrés de terre, le manque de main d'œuvre, ainsi que l'évolution des pratiques agricoles sont certainement responsables de l'abandon de ces terrasses.

Aujourd'hui, ces friches agricoles abandonnées font partie intégrante de notre village, il paraissait donc important de souligner la place marquante qu'elles occupent dans notre histoire et la lecture de nos paysages. Puissent ces quelques lignes, honorer la mémoire de tous ces travailleurs Carmagnols qui par besoin, ont façonné l'esthétique et l'architecture de notre magnifique cadre de vie.



Crédit photos Echos Carmagnols

LA VIE DE LA MAIRIE

En cette fin d'année la vie communale a été quelque peu perturbée pour les raisons sanitaires qui nous frappent tous. Suite à une crainte pour la santé publique, la mairie et la poste ont failli être fermées par précaution durant la deuxième semaine de décembre. Plus de peur que de mal, l'ouverture au public de ces deux lieux a pu être maintenue jusqu'aux congés de fin d'année. Cette alerte doit nous rappeler la plus grande prudence face à cette épidémie.

2 décembre : Saint Paul de Fenouillet, Communauté de Communes, réunion d'échanges sur le sujet de l'habitat, neuf ou à rénover.

7 décembre : Saint Paul de Fenouillet, réunion Communauté de Communes Agly-Fenouillèdes de préparation du conseil communautaire du 15/12.

8 décembre : Mairie. Conseil Municipal.

9 décembre : Caramany. Visite de contrôle par un agent de la Communauté de Communes accompagné par Placide de toutes les installations du réseau d'eau potable.

13 décembre : Rivesaltes. Signature du contrat aidé de la nouvelle ATSEM (assistante à l'école de Caramany). Mademoiselle Alison Pujol.

14 décembre : Saint Paul de Fenouillet, Travail de la Communauté de Communes, Bureau exécutif n° 8.

15 et 16 décembre : Distribution aux aînés du village par nos deux agents communaux des colis de fin d'année. 15 couples et 24 personnes seules ont recu de la part de Caramany cette marque de sympathie.

15 décembre : Maury. Conseil communautaire réunissant les maires de la Communauté de Communes.

16 décembre : Bélesta, fin d'après-midi Marché de Noël et moment festif du regroupement scolaire Caramany/Bélesta.

17 décembre : Caramany, Fermeture urgente de l'école à 14h suite à des cas de Covid 19. Caramany. Fermeture de la Mairie pour les congés de fin d'année.





Crédit photos Echos Carmagnols

VIE CITOYENNE

Recyclage: Le 8 décembre dernier, la séance du Conseil Municipal s'est ouverte par un petit exposé. Mr Thomas Bourgat technicien spécialisé pour la Communauté de Communes du recyclage des déchets, a présenté aux élus les nouvelles normes de leur traitement. Il fait appel par l'intermédiaire de la Mairie à une plus grande rigueur dans le tri et l'utilisation des bacs verts, jaunes, et de verre. De nouvelles affiches d'information ont été éditées. Il a rappelé qu'un manque de discipline et de conscience collective peut entraîner le rejet d'un camion plein par le Centre de Calces et donc un surcoût facturé à la Communauté de Communes. Ceci concerne tous les citoyens puisque ce manque de rigueur des utilisateurs, entraînera à moyen terme, une augmentation des facturations de ramassage.

ATSEM: C'est le titre donné à l'assistante de notre institutrice. Cette assistance est obligatoire pour notre école et est prise en charge par les communes de Caramany et Bélesta. Le contrat de notre précédente ATSEM Steffie CHARROUX n'a pu, à notre grand regret, être législativement reconduit, malgré tout son sérieux et la qualité de son travail avec les enfants. Merci beaucoup pour cette collaboration et son investissement professionnel de trois ans. Notre nouvelle assistante, Alison PUJOL a pris ses fonctions à l'école le 3 janvier 2022, souhaitons-lui beaucoup de plaisir dans cette nouvelle fonction et son rôle pédagogique avec les élèves.

<u>Eclairage de fête</u>: Cette année la municipalité a décidé de renouveler son parc d'éclairages festifs. Cette action est progressive et planifiée sur plusieurs années. Elle a permis de constater certains disfonctionnements d'alimentation électrique sur notre réseau. Les prochaines années devraient solutionner les problèmes et accroître nos illuminations de Noël. Merci à tous les particuliers pour leurs efforts personnels de décors lumineux qui rehaussent les façades et apportent une vie aux rues du village.

<u>Errance animale</u>: Malgré plusieurs appels amiables de responsabilité auprès de propriétaires d'animaux laissés en liberté dans le village, la Mairie a envoyé un courrier nominatif aux propriétaires des animaux identifiés. Espérons que cette nouvelle démarche soit efficace et assure au village ainsi qu'à l'ensemble de ses habitants un droit à la sécurité et à la propreté.

<u>Démission d'élu</u>: Le 14 décembre 2021, Monsieur le Maire, recevait la démission pour raisons personnelles de Monsieur Philippe Delaire (deuxième adjoint). L'ensemble de l'équipe municipale ne peut que regretter cette décision peu constructive, mais accepte ce choix validé par Monsieur le Préfet le 4 janvier 2022.

<u>Vœux du Maire</u>: Suite à une circulaire préfectorale, cette traditionnelle cérémonie publique, destinée aux citoyens, doit de nouveau être annulée;





Crédit photos Echos Carmagnols

Services communaux

Permanences publiques Mairie: Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel: 04 68 84 51 85

La Poste: Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social : Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

Transport à la demande : Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

Bibliothèque municipale: Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Commerces fixes

Café Carton: Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel: 06 13 91 07 02

Auberge du Grand Rocher : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 37 05 07 74

Camping du Lac: Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel: 04 68 29 24 50 et 06 85 76 86 86

Cave Coopérative: Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30,

dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA : Cave Coopérative

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Boulanger: Mardi, jeudi, samedi, dimanche à partir de 10h.

Epicerie: Mardi matin vers 11h.

Maraîcher: Samedi matin à partir de 9h30

La Fleur des Pois : Vendredi après-midi (06.75.04.16.94)

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77. **David Danhyer :** Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

Jean François: Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS: William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

ROGIER Pascal Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

Services Communauté de Communes

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

Ramassage des encombrants: Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.